

Accélération du programme national de rénovation urbaine

L'ANRU a réuni un Conseil d'Administration exceptionnel le 16 novembre sous la présidence de Jean-Paul Alduy et en présence de Jean-Louis Borloo, Ministre de l'emploi de la cohésion sociale et du logement et de Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Au-delà des 139 projets déjà approuvés par l'Agence depuis sa création il y a dix huit mois (*qui portent sur 251 quartiers et une population de 1,6 million d'habitants, pour un montant de travaux de 15,8 milliards d'euros qui seront réalisés sur ces quartiers durant les cinq années à venir*), le Conseil d'Administration, à la demande du Ministre et afin d'apporter une réponse encore plus rapide aux exigences de rénovation urbaine indispensable face à la situation des quartiers, a décidé de mettre en place des dispositifs exceptionnels afin d'accélérer la mise en œuvre du programme national de rénovation urbaine

Ainsi, l'Agence va mettre en place une procédure de convention d'intervention d'urgence en parallèle de l'instruction des projets globaux de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires pour parvenir à matérialiser très rapidement les améliorations du cadre de vie et de l'habitat pour les habitants des quartiers.

Par ailleurs le CA a enregistré la confirmation de l'effort complémentaire annoncé par l'Etat et le 1% logement, pour augmenter les capacités d'intervention de l'ANRU afin de répondre aux nombreux projets que les maires des communes concernées entendent proposer à l'agence.

CONTACTS : Philippe Van de Maele, Directeur Général
Frédéric Ebling, Directeur relations extérieures
01 53 63 55 02 / 05